

Communication du Maire de Paris sur la politique de l'eau.

19/03/2012

Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

En 2008 notre assemblée votait la remunicipalisation de l'eau potable de Paris. La régie municipale Eau de Paris assure désormais l'intégralité du service, du captage à la facturation. Malgré l'ampleur de la mission, la transition du secteur privé à la régie s'est passée dans les meilleures conditions. Ainsi, la continuité du service a été assurée. Nous y avons de même gagné en qualité et en transparence. Et le prix de l'eau a baissé de 8% en 2011. En outre, grâce au service Novéo, les abonnés d'Eau de Paris peuvent désormais suivre en ligne leur consommation. J'ajoute que le choix de la remunicipalisation a fait économiser à la collectivité, en 2011, 35 millions d'euros qui ont été investis au profit de la qualité du service.

Nous avons remunicipalisé par souci d'efficacité. Nous l'avons fait aussi par conviction. L'eau est un bien commun, aussi universel que l'air ; et elle doit appartenir à tous les citoyens.

La gestion de l'eau à Paris est donc d'abord guidée par l'exigence de solidarité. C'est dans cet esprit que nous mettrons en œuvre à la fin de l'année une aide dédiée à l'eau, adossée au Fonds de Solidarité pour le Logement. Cette aide, sous condition de ressources, sera destinée à tous ceux qui, en raison de leurs faibles revenus, ont des difficultés à payer leurs factures. Je souhaite, de même, mentionner le travail engagé auprès des bailleurs sociaux de la Ville. Ils ont notamment équipé les robinets de « kits », qui permettent de diminuer la consommation inutile, et ils ont beaucoup investi sur la résorption des fuites d'eau. Ainsi le montant acquitté par les locataires a pu se réduire, souvent sensiblement.

Le temps est maintenant venu, mes chers collègues, de franchir une nouvelle étape. Nous nous prononçons dès 2007 en faveur du maintien et de l'amélioration du réseau d'eau non potable. Si celui-ci date de l'époque haussmannienne, il reste indispensable pour de nombreux usages municipaux, comme le nettoyage de la voirie, l'arrosage des jardins ou le remplissage des lacs des bois de Vincennes et de Boulogne. Il devra ainsi permettre l'essor des usages les plus modernes, en cohérence avec le plan climat. Je pense par exemple à une gestion de l'eau pluviale qui limite les rejets et le cas échéant les risques d'inondations. Je pense aussi à la diffusion d'eau sur les trottoirs pour combattre les concentrations de chaleur en été. Au total nous consacrerons 8 millions d'euros à ces objectifs.

Nous poursuivrons aussi nos efforts pour favoriser une consommation plus raisonnée des ressources en eau. Deux chiffres manifestent, à cet égard, notre détermination : la consommation d'eau des services de la ville a diminué, depuis 2001, de 30 % pour l'eau non potable et de 11 % pour l'eau potable.

Mais d'autres chantiers nous attendent, en particulier concernant les canaux. Sur leurs rives se développent des cheminements multiples, dédiés à toutes les mobilités. Les canaux sont aussi des trames par lesquelles peuvent migrer de nombreuses espèces végétales et animales qui contribuent à la biodiversité de Paris. D'autres projets pourront suivre au-delà même de ce mandat, comme l'ouverture d'aires de baignade dans le lac Daumesnil. Grâce aux multiples usages partagés de l'eau, c'est bien la métropole parisienne que nous construisons jour après jour, d'une manière très concrète. Et le réaménagement des voies sur berges permettra dans quelques mois de restaurer le lien entre Paris et son fleuve, en faisant enfin toute leur place à la culture, au sport, au commerce, c'est-à-dire à la vie.

Au-delà de nos frontières, Paris consacre comme le permet la loi Oudin 1% de son budget eau à la coopération internationale. En Afrique comme dans les territoires palestiniens, les partenariats de la Ville se multiplient pour mener des opérations d'assainissement et ainsi permettre aux populations qui en sont privées d'accéder à une ressource de qualité. Dans le cadre de l'Association internationale des maires francophones, nous menons des politiques de coopération, pour une gestion partagée de l'eau, notamment avec l'Asie. Nous avons eu l'occasion de dialoguer à ce sujet, la semaine dernière à Marseille, au forum mondial de l'eau.

Mes chers collègues, vous le voyez, la question de l'eau implique tous les secteurs de la vie de la cité. Je tiens à saluer le travail remarquable, innovant et pragmatique de mon adjointe Anne le Strat. Je veux bien sûr y associer Pierre Mansat, tant l'aspect métropolitain du dossier est essentiel. Et je remercie Pierre Schapira qui a su donner à cette politique parisienne une dimension internationale très importante. Une gestion de l'eau dynamique et responsable, résolument tournée vers la promotion du développement durable, contribue à moderniser la ville et à la rendre plus solidaire. Sur ce sujet comme sur les autres, je souhaite que Paris garde un temps d'avance.